



## L'EDITO du Président

*Déposer ses biodéchets dans la poubelle noire, un geste si facile pratiqué par encore beaucoup d'entre nous... Mais ce geste encourage le gaspillage, coupe le cycle de la matière organique, et prive le sol de sa nourriture de base. Qu'est-ce que les biodéchets ? ce sont les restes de repas ou de préparation de repas, les épluchures, les fleurs fanées, etc.*

*Nous sommes tous concernés par leur tri : encore 30 % de biodéchets sont constatés dans notre poubelle noire.*

*Dès cette fin d'année et progressivement, chaque citoyen devra bénéficier d'une solution de tri : compostage individuel ou collectif, collecte séparée. Nous vous proposerons des choix adaptés pour faciliter le retour au sol des éléments organiques.*

- *Compostage individuel : vous souhaitez un composteur ? Des infos sur sa bonne installation ? Du broyat de végétaux ? Nous avons les solutions, n'hésitez pas à nous contacter.*
- *Compostage collectif : quelques-uns existent mais leur nombre est insuffisant. Vous avez des idées d'implantation ? Vous souhaitez devenir le référent « compost » de votre quartier ? Contactez-nous pour être accompagné(e) dans cette démarche.*
- *Collecte chez les professionnels : 340 T/an sont déjà collectées et transformées en compost.*
- *Sensibilisation, animation pour tous : nous vous proposons des outils, des conseils, etc.*

**Tous concernés par le geste de tri des biodéchets ! Adoptons les nouvelles pratiques.**

**Stéphane GUILLON**

## Nouveautés 2024 au coeur du service de collecte

Depuis 2020, le Sycodem est engagé dans une modernisation et optimisation de son service public de collecte des déchets :

- regroupement des bacs pour la collecte, déjà en place sur une vingtaine de communes du territoire,
- renouvellement des véhicules de collecte vers des carburants plus vertueux,
- refonte des circuits de collecte.

En 2024, plusieurs communes sont concernées par des changements dans le service de collecte de leurs déchets. Il est donc **essentiel de bien conserver le calendrier de collecte 2024 distribué avec ce numéro de L'Avis des Déchets !**

- Changement des jours et/ou horaire de collecte pour : **BENET, DOIX, FAYMOREAU, FOUSSAIS-PAYRÉ, LONGÈVES, MONTREUIL, PETOSSE, POUILLÉ, PUY-DE-SERRE, SÉRIGNÉ,**
- 1 jour = 1 quartier pour **FONTENAY-LE-COMTE.**

..... **NOUVEAU !** .....

### Le 1<sup>er</sup> camion-benne 100 % électrique en Pays-de-la-Loire

Après avoir étudié les différentes possibilités qui s'offraient à lui sur le renouvellement de sa flotte poids-lourds, le Sycodem s'est porté sur un nouveau camion-benne à énergie 100 % électrique. En 2022, l'investissement dans un camion-benne alimenté en bio-GNV a déjà permis de diminuer la consommation de carburant. Avec ce nouveau type de véhicule de collecte, le choix est fait de diversifier les sources d'énergie et répondre aux exigences réglementaires sur la diminution de l'empreinte carbone.





## Particuliers équipés de bacs

### PART FIXE <sup>(1)</sup> annuelle

Volume bac NOIR	120 L	180 L	240 L	360 L	660 L
de 0 à 6 levées / an	150,50 €	206,50 €	261,50 €	296,50 €	351,50 €

dont forfait Emballages (15 €/an)

dont participation à la TGAP (12 €/an)

+ 4 ouvertures gratuites des conteneurs enterrés d'ordures ménagères / an

+ 10 entrées en déchèterie / an

### PART VARIABLE

Volume bac NOIR	120 L	180 L	240 L	360 L	660 L
au-delà de 6 levées / an	6 € / levée	7 € / levée	8 € / levée	11 € / levée	18 € / levée

au-delà de 4 ouv. du conteneur ent. d'ordures ménagères / an  
1,50 € / ouverture

au-delà de 10 entrées en déchèterie / an  
6 € / entrée

## Particuliers en apport volontaire exclusif <sup>(2)</sup>

### PART FIXE <sup>(1)</sup> annuelle

Conteneur d'ordures ménagères	80 L
de 0 à 26 ouvertures / an	186,50 €

dont forfait Emballages (15 €/an)

dont participation à la TGAP (12 €/an)

+ 4 ouvertures gratuites du conteneur d'ordures ménagères / an (= au total 30 ouvertures / an)

+ 10 entrées en déchèterie / an

### PART VARIABLE

Conteneur d'ordures ménagères	80 L
au-delà de 30 ouvertures / an	1,50 € / ouverture
au-delà de 10 entrées en déchèterie / an	6 € / entrée

## Particuliers équipés de bacs collectifs <sup>(3)</sup>

### PART FIXE <sup>(1)</sup> annuelle

10 entrées en déchèterie / an	120,50 €
dont participation à la TGAP (12 €/an)	

### PART VARIABLE

au-delà de 4 ouv. du conteneur ent. d'ordures ménagères / an	1,50 € / ouverture
au-delà de 10 entrées en déchèterie / an	6 € / entrée

(1) la part fixe est obligatoire, même s'il n'y a pas de consommation du service dans l'année (elle comprend vos droits d'accès au service)

(2) conteneur enterré ou semi-enterré

(3) votre redevance est complétée par une facture du bailleur qui tient compte du service de collecte



## À noter

- Frais de traitement du dossier pour l'ouverture du compte-usager à la nouvelle adresse : 15 € ;
- Livraison ou reprise des équipements de collecte (bacs, composteurs) au domicile ou au siège de l'activité professionnelle : 10 €, possibilité de vous déplacer à notre atelier pour cette prestation, sur rendez-vous et sans frais ;
- Forfait de lavage dans le cas de la reprise d'un bac très sale : 20 €/bac ;
- Facturation de la carte d'accès en cas de non-restitution dans les 15 jours suivant la fermeture du compte-usager : 15 € ;
- Remplacement d'une carte d'accès perdue : 5 €.

## Composter : le bon moyen de réduire ses déchets

Composter ses restes alimentaires c'est **LE bon moyen de réduire ses déchets à évacuer tout en bénéficiant des bienfaits de la matière organique** pour son jardin. En 2024, c'est le premier axe de travail du Sycodem en partenariat avec la population.

Vous avez un composteur mais ne connaissez pas la méthode ?

Vous avez un composteur mais vous avez abandonné son utilisation ?

Vous souhaitez un composteur pour vous lancer ?

Vous n'avez pas de place au domicile mais êtes intéressé(e) par un projet de compostage partagé ?

Le Sycodem peut vous accompagner. **N'hésitez pas à nous joindre !**

[www.sycodem.fr/nous-contacter/](http://www.sycodem.fr/nous-contacter/)  
[accueil@sycodem.fr](mailto:accueil@sycodem.fr)

Sur la Ressourcerie végétale à Fontenay-le-Comte :



Il existe plusieurs méthodes pour faire de nos biodéchets des bioressources ! Le compostage partagé, le compostage individuel, le lombricompostage ou encore le bokashi ("compostage à la japonaise" par fermentation)...

## Stop ! Luttons ensemble contre ces incivilités !



19 juillet, Parking du Marchoux, énième fois que le système d'ouverture des conteneurs est vandalisé (dépôt de plainte et enquête en cours).



20 juillet, Place Viète, et les conteneurs fonctionnaient correctement...



9 septembre, Rue des Jacobins, plus de 3 000 L de dépôts sauvages éventrés...



25 septembre, Place Verdun, un conteneur est dégradé par de la peinture sous l'oeil des caméras (auteur identifié). Rappel : la peinture se dépose en déchèterie...

**Ne passons pas à côté et mobilisons-nous contre ces situations ; ce matériel, ce service, c'est celui de tous !**

C'est le quotidien des agents municipaux et des agents de collecte du Sycodem, à Fontenay-le-Comte (ci-dessus) mais aussi sur les autres communes. En 2023, plus de 530 000 L de dépôts sauvages ont été abandonnés sur le territoire ! Ces incivilités polluent la vie de tous, usagers comme services publics : les conteneurs sont inaccessibles, pollués, inutilisables. Les habitants doivent alors se déplacer sur un autre point de tri... Qu'il s'agisse du traitement de ces déchets, de la réparation du matériel ou du remplacement de pièces volontairement dégradées, ces dépenses impactent le Sycodem et indirectement chaque usager puisqu'elles sont en partie financées par la redevance incitative...seule source de financement de ce service public.



Sur Fontenay-le-Comte, l'appli "Fontenay Ma Ville", permet de signaler et géolocaliser un dépôt sauvage. Disponible gratuitement sur Play Store et sur App Store.

# LE DISPOSITIF VZD :



## Changer ses habitudes avec le groupe VZD

Depuis plusieurs années, les membres du groupe Vers le Zéro Déchet (VZD) accompagnent le Sycodem pour mettre en place des **actions de communication à l'attention de l'ensemble de la population, sur la prévention et la réduction des déchets.**

Forts de leurs connaissances et de leurs retours d'expériences, le groupe VZD et le syndicat, ont souhaité donner un coup de pouce **aux foyers en démarche de réduction des déchets** en les faisant bénéficier de 2 coupons d'achat de 20 € dans des enseignes partenaires de vente en vrac, ou d'une réduction du volume des bacs : **c'est le dispositif VZD.**

### Les critères du dispositif VZD :

Pour être éligible vous devez remplir les 4 critères suivants :

- vivre en résidence principale sur le territoire du Sycodem,
- ne pas avoir déménagé depuis le 01/01/2023,
- respecter le nombre de levées de bacs indiquées dans le tableau ci-contre, OU respecter les seuils de dépôts en conteneurs enterrés (si pas de bacs au domicile) : *moins de 13 ouvertures par an en ordures ménagères,*
- respecter les seuils d'entrées en déchèterie : *moins de 5 entrées par an.*

	Nombre de levées max/an	
	Bac noir	Bac jaune
1 personne	2	5
2 pers.	3	7
3 pers.	3	9
4 pers.	4	12
5 pers.	5	15
6 pers.	6	18
7 pers.	8	18
8 pers. et +	9	24



### Vous pensez répondre à l'ensemble de ces critères ?

Complétez le formulaire ci-dessous et renvoyez-le au Sycodem (Pôle environnemental du Seillot, Allée verte 85200 Fontenay-le-Comte ; ou par mail à [accueil@sycodem.fr](mailto:accueil@sycodem.fr)). Nos services étudieront votre candidature.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse complète : .....

Numéro de téléphone : .....

Adresse mail : .....

Nombre de personnes au foyer : .....

- j'ai bien pris connaissance du dispositif VZD
- je pense répondre aux critères d'éligibilité
- je souhaite que ma situation soit étudiée et suis prêt à répondre aux questions nécessaires
- j'accepte de recevoir à mon domicile des représentants du groupe VZD et du Sycodem (condition indispensable au dispositif).



**Sycodem Sud Vendée**  
Pôle environnemental du Seillot  
Allée Verte  
85 200 FONTENAY LE COMTE  
tél : 02 51 50 75 35  
[accueil@sycodem.fr](mailto:accueil@sycodem.fr)

Directeur de la publication : M. Stéphane Guillon, Président  
Conception : Service Communication Sycodem Sud Vendée  
Impression : Imprimerie LIO (Luçon)  
Crédits : Sycodem/Liner Communication  
ISSN : 2650-2771

[www.sycodem.fr](http://www.sycodem.fr)

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

